

LE BINÔME : CAPITAL - TRAVAIL

LE CAPITAL : Le développement industriel en cette fin du XVIIIe siècle, que ce soit sous la forme du travail en série ou sous la forme du machinisme à vapeur (WATT est contemporain de SMITH), ce développement requiert des capitaux. Smith considère qu'après la division du travail et la monnaie, le troisième grand fait économique est le capital.

Voici le résumé qu'en donne Rist :

« Plus son capital – le capital d'une nation donnée – est puissant, plus elle peut entretenir d'ouvriers productifs, fabriquer d'instruments et de machines qui accroîtront la productivité des ouvriers, développer chez elle la division du travail. Accroître son capital c'est donc étendre son industrie et son bien-être. »

- *« L'industrie de la nation ne peut augmenter qu'à proportion de l'augmentation de son capital. »*
- *« Son capital ne peut augmenter qu'en proportion de ce qu'elle économise graduellement sur son revenu. »*

LE BINÔME CAPITAL – TRAVAIL : Si l'on divise l'économie en économie de production et économie d'échange, deux facteurs concernent particulièrement la production : le travail d'une part, e capital d'autre part. Leur ensemble forme ce que je nommerai le binôme de production, formé de deux termes que l'on écrira dans l'ordre suivant :

CAPITAL - TRAVAIL

C'est, dirons-nous, ce que l'on conclut des idées d'Adam Smith.

Dans notre monde industriel, le capital vient en premier : c'es lui qui permet d'acheter le terrain, la matière première, les outils, e monter les bâtiments et de payer la main d'œuvre. Le travail en découle.

Le binôme capital-travail s'il est la conclusion de l'économie classique et s'il est aussi celle de la doctrine socialiste ne sera pas admis par l'école corporative.

Pour comprendre la critique que le corporatisme fait du binôme capital-travail, il faut replacer celui-ci dans l'atmosphère scientifique du XIXe siècle. Scientifiquement, les deux termes du binôme se présentent comme deux formes différentes de l'énergie : le capital constituant la forme potentielle de l'énergie (énergie en puissance et en réserve) le travail constituant la forme active de l'énergie économique et dont la fonction est de transformer la matière première (entrant à l'usine) en produits manufacturés. Il y avait là un transformisme et un aspect scientifique qui plaisait à l'époque et en renforçait la valeur et la certitude.

Mais cette conception a le grave défaut de ramener le travail à une pure notion énergétique, donc matérielle et matérialiste. Telle n'était sans doute pas l'idée d'Adam Smith. L'erreur qu'il fit au départ, en ne discernant pas dans le travail, la dépense d'énergie et l'habileté manuelle eut pour l'avenir, de très graves conséquences.

LE SOCIALISME. De toute façon les contemporains ne furent pas longs à découvrir les maux sociaux résultant du libéralisme économique. Ces maux donnèrent naissance à deux doctrines opposées : le socialisme d'abord, le corporatisme ensuite.

Le socialisme conserva le binôme capital-travail. Simplement, il le retourna. C'est Karl Marx qui en fit l'image du plus féroce antagonisme. Capital-travail devint le binôme révolutionnaire et sous sa bannière, le marxisme conquiert la moitié du monde.

LE CORPORATISME. La position corporative est totalement différente. On la saisira mieux après l'exposé que nous faisons ci-dessus sur le métier et son importance.

LE MÉTIER

La théorie d'Adam Smith sur la division du travail conduit, comme on l'a dit, à la spécialisation, puis de là au métier. Or, en passant du travail au métier, on va, d'une notion un peu matérielle, à une autre beaucoup plus formelle. D'ailleurs Adam Smith désignait par travail à la fois l'effort et l'habileté. L'effort traduisant une dépense d'énergie correspond donc au travail pris dans son acception physico-mathématique. Quant à l'habileté on peut la nommer tout simplement métier. Le travail se dédouble en métier-travail et le binôme de production devient un trinôme :

CAPITAL - MÉTIER - TRAVAIL

Nommons-le : trinôme de production.

Comme on l'a déjà remarqué, socialisme et libéralisme, qui s'opposent totalement quant aux libertés, se retrouvent sur le terrain économique : ils adoptent l'un et l'autre le binôme de production capital-travail. Le travail y a généralement la signification matérielle de la physique mathématique. A l'opposé, le corporatisme, s'il devait se choisir une économie de production, adopterait certainement le trinôme de production capital-métier-travail. Le corporatisme, en effet, ne nie pas le binôme capital-travail. Il le juge incomplet et lui adjoint le terme manquant, le métier, qu'il estime primordial.

Voici deux exemples qui vont nous éclairer :

Il y avait en Angleterre, au temps d'Adam Smith, des terres à tourbes. Elles n'étaient point cultivées. Rien n'empêchait un riche capitaliste de les acheter pour en extraire la tourbe, laquelle, convenablement séchée, constitue un combustible. Avec des hangars de séchage et des manouvriers peu payés, le tour était joué. Face à face : capital-travail.

Soit maintenant le cas du capitalisme qui vit au XIXe siècle et obtient une concession houillère. Tout se passera différemment. Je suppose la mine de charbon sise en France : la veine y est située en profondeur, peu épaisse, sinueuse, pas toujours très riche. L'exploitation nécessite des gens de métier dans un métier difficile et dangereux. Le savoir-faire, la compétence deviennent prépondérants et c'est le trinôme capital-métier-travail qui s'impose. Notion essentiellement corporative.

Revenons sur le chapitre « Le binôme : capital-travail ». Il y était question de maux engendrés par le libéralisme. Face à la détresse ouvrière, à la misère et au chômage, l'école sociale catholique proposa des réformes. Le corporatisme fut mal compris. Il vint après le socialisme. Son économie parut presque enfantine aux yeux des économistes libéraux qui voulaient des systèmes scientifiques ou pseudo-scientifiques où l'on put discuter valeur, monnaie, marché. Tel n'était pas le cas du corporatisme. Son esprit conciliant et chrétien n'allait pas non plus dans le sens révolutionnaire. Et pourtant, s'il l'avait voulu, il aurait pu à son tour, pousser un cri de guerre : rendre le métier aux gens

de métier. S'il ne le fait pas c'est parce que les choses sont trop complexes pour qu'on puisse espérer les dominer aussi facilement.

Le corporatisme est prudent, empirique, pratique. Il ne suffit donc pas de proclamer la primauté du métier pour que tout s'arrange. Mettons en garde le lecteur par deux exemples simples comme on en voit tous les jours.

Un artisan habile en son métier veut monter une petite entreprise ; elle correspond à sa spécialité. Il n'est malheureusement pas compétent en matière économique. S'il cherche des prêteurs, il a peu de chances d'en trouver et s'il en trouve, il risque fort de faire faillite rapidement.

A l'opposé, voici un bon gérant, qui sait interroger le marché et s'entourer de toutes les garanties : bien qu'étranger au métier, il monte avec succès son affaire. Les gens de métier, il les trouvera pourvu que son jugement soit bon et qu'il les paye suffisamment.

Ces deux exemples nous montrent la gestion l'emporter sur le métier.

Il est, certes, naturel que dans une société libérale, la gestion l'emporte sur le métier. On peut admettre que, dans une société corporative, le métier retrouvera ses droits. Toutefois on se leurrerait si on l'imaginait tout-puissant. La nécessité d'un certain libéralisme demeure et de ce fait, la gestion conservera, à un moindre degré bien entendu, une importance certaine. Jusqu'à quel point, on ne saurait le prévoir.

SOUPLESSE ET RÉALISME

SOUPLESSE. Dans un corps de métier, une forte réglementation rapprocherait le corporatisme du socialisme ; car l'entreprise y est d'autant moins libre qu'elle se heurte à un plus grand nombre de règlements. La corporation y est « socialisante ».

Le contraire est également possible. Dans un système de faible réglementation, celle qu'on aurait même s'il s'agissait d'une société libérale (« raisonnement » libérale), la corporation est de type libéral, à forte concurrence : nous la dirons « ouverte ».

Un troisième cas est celui de la réglementation serrée, mais conçue pour protéger la qualité. Corporation de type « traditionnel ».

Si l'on veut, on peut encore envisager un quatrième cas, intermédiaire entre les deux premiers : une corporation équilibrée, ni trop libre, ni trop réglementée.

A priori et sans préjuger de l'avenir (la réalité et la nécessité font loi), voici déjà quatre types de corporations possibles :

- La corporation ouverte
- La corporation socialisante
- La corporation équilibrée
- La corporation traditionnelle

Toutefois, ne nous leurrions pas et ne prenons pas pour bon argent ce qu'on élucubre au bout de la plume. J'ai voulu, dans les lignes précédentes, montrer la faculté d'adaptation du corporatisme, rien de plus. Le corporatisme, répétons-le, est pragmatique. La souplesse lui permet d'épouser le réel et de s'adapter à l'infinie diversité des cas.

RÉALISME. Le réalisme du corporatisme le désert en lui donnant l'apparence d'une tautologie. L'homme aime la violence ou le merveilleux. Le corporatisme n'est ni l'un ni l'autre. Expliquez-le : on vous tournera le dos. On ne l'accepte qu'aux heures sombres, devant la réalité, la dure réalité, quand le merveilleux libéralisme s'étant envolé, on voit se profiler à l'horizon l'apocalypse socialo-communiste.

Eh ! bien nous sommes en ces temps durs. Alors courage : expliquons sans vergogne ce que serait un régime du travail qui s'inscrit dans l'ordre naturel.

René CANTONI

